

HORAIRES DES OFFICES EN SEMAINE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi,	07h30
Dimanche et jours fériés,	08h00
Arvit,	19h00

Horaires du CHABBAT MICHPATIM – CHABBAT CHEKALIM (Début 18h02 – Fin 19h10)

VENDREDI 21 février 2020 – 26 Chevat 5780

Heure limite d'allumage des bougies – 18h02

18h00 : Minha, suivi d'Arvit

SAMEDI 22 février 2020 – 27 Chevat 5780

(Bénédictio du mois d'Adar)

08h45 : Office de Chaharit

BAR MITSVA – AMAR-MELKI Isaac

17h10 : Cours dispensé par Madame Céline JOURNO pour les dames.

17h10 : Cours de Halakha du Rabbin Mikael JOURNO ouvert à tous.

17h40 : Office de Minha, suivi de Séouda Chlichit, et cours de pensée juive sur la paracha par le Rabbin Mikael JOURNO.

19h10 : Arvit

19H10 Fin du Chabbat - CHABBAT CHALOM

ROCH HODECH ADAR – Mardi 25 et Mercredi 26 février 2020

Le Talmud Torah reprendra le Dimanche 23 février et le Mardi 25 février 2020

Activités du mois de Février

Lundi 24 février de 9h00 à 12h00, Ramassage Koupat Ha'ir (dépose des vêtements à la synagogue)

AUTRES INFORMATIONS

Tous les Mardis, à partir **de 20h30**, **Cours de Talmud** donné par le Rabbin Mikael JOURNO. Ce cours est ouvert à tout public et pour tous niveaux,

Tous les Jeudis, après l'office d'Arvit, **Cours de Pensée Juive** donné par le Rabbin Mikael JOURNO. Ce cours est ouvert à tout public,

Dons 2020

Nous sommes infiniment reconnaissants de l'aide que vous nous avez apporté tout au long des dernières fêtes de Tichri à travers vos promesses de dons. Nous vous rappelons que les dons seront affectés à la construction du Mikvé, nous vous demandons de libellé vos chèques : **ACIP - Chasseloup Laubat - Mikvé.**

Nous vous rappelons que le règlement de celles-ci vous permettra de bénéficier de la déduction fiscale, pour les **Personnes Physiques**, **réduction d'impôts 66%** de votre don à concurrence de 20% de votre revenu imposable, et pour **les Sociétés**, **réduction d'impôt est de 60%** du montant des versements dans la limite de 5 pour mille du Chiffres d'affaires HT.

et serviront à la réalisation des actions de notre communauté (libellé vos chèques à l'ordre de **ACIP – Chasseloup Laubat**).